

Gérard Masson : « le handisport est une lutte de tous les jours »

Au retour de Pékin, le président de la FFH a défendu le bilan des athlètes paralympiques. Sans oublier que le handisport se vit d'abord au quotidien, sur le terrain de l'accessibilité et de l'intégration aux clubs valides.

Gérard Masson, on ne parle de handisport qu'une fois tous les quatre ans, à l'occasion des Jeux Paralympiques...

Oui, et c'est pourquoi nous en avons mis en place cette année le Handisport Open Tour, une manifestation de promotion qui a fait étape dans une vingtaine de villes. Car même un championnat du monde handisport – celui de cyclisme à Bordeaux en 2007 par exemple – ne reçoit aucun écho dans les médias. Les Jeux Paralympiques sont l'événement phare et pourraient l'être plus encore puisqu'en nombre de participants c'est tout simplement le deuxième événement sportif mondial, avec 4000 athlètes présents. Depuis 1992, la progression est constante dans la communication et, au niveau de la presse écrite et radio, un excellent travail est fait. Le problème c'est la télé, qui reste très timorée. Certes, je comprends une certaine réserve dans la retransmission des épreuves : il n'est pas facile de montrer des gens qui se démantibulent au bord d'une piscine avant d'entrer dans l'eau... Ces images peuvent choquer et la majorité des téléspectateurs n'est sans doute pas encore prête à

les recevoir et les accepter. Quoique l'Angleterre, l'Allemagne ou l'Espagne mettent dix fois plus d'images à l'antenne : eux ont franchi le pas. Je regrette surtout que l'on ait privé le public français des cérémonies d'ouverture et de clôture, car il y avait beaucoup d'émotion... Plus largement, j'ai le sentiment d'un décalage entre la frilosité des télé et la politique volontariste développée en France en faveur des personnes handicapées dans les domaines de la santé ou de l'intégration professionnelle.

En quoi les Jeux Paralympiques aident-ils à faire évoluer les mentalités ?

Tout simplement parce qu'ils font parler du handicap. Car France Télévisions a fait d'excellents reportages dans ses journaux d'information, et si *L'Équipe* n'a pas fait sa Une avec David Smétanine comme avec Alain Bernard, il y a eu de pleines pages à l'intérieur du journal. On peut espérer qu'elle le fasse un jour, comme on peut espérer que le tournoi handisport de Roland-Garros ait accès au court central et au « Suzanne Lenglen »... Il demeure une réticence, et l'avantage des Jeux Paralympiques

est de faire parler non seulement de handicap mais aussi d'accessibilité. Car si on avait eu Paris 2012, je vous permets de croire que tous les sites et aussi tous les trottoirs autour seraient en travaux ! Les Jeux Paralympiques font évoluer l'image du handicapé.

Une fois tous les quatre ans, les hommes politiques font aussi des déclarations qui traduisent parfois leur méconnaissance du dossier...

Oui, ils méconnaissent souvent le dossier. Leur vision est peut-être faussée par le fait qu'ils rencontrent soit des très grands handicapés, soit des sportifs de haut niveau, mais finalement peu de représentants de la grande majorité des handicapés, qui ne sont pas si mal insérés socialement. Mais notre problème ce

LE DYNAMISME D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Gérard Masson, 60 ans, marié, deux enfants, a succédé en mai 2007 à André Auberger – président pendant 27 ans ! – à la tête de la Fédération française handisport. Chaleureux et expansif, voire volubile, il apporte à celle-ci tout son dynamisme. Paraplégique depuis un accident en 1966, Gérard Masson est venu au handisport par le tennis de table, discipline dans laquelle il fut compétiteur de haut niveau (champion de France 1974 et médaillé de bronze en individuel et d'or par équipe aux Jeux mondiaux de 1975). Après 1977, il se consacre à ses fonctions dirigeantes. Sur le plan professionnel, après avoir débuté dans un cabinet comptable, Gérard Masson est aujourd'hui cadre dirigeant à EDF après y avoir été cinq ans « conseiller du président concernant les questions des personnes handicapées ». Il a également été maire adjoint – chargé des affaires sociales – de Jonzac (Charente-Maritime) de 1995 à 2008, puisqu'il a démissionné de son mandat pour se consacrer à celui de président de la FFH.

sont les obstacles que nous rencontrons tous les jours pour nous déplacer. Un exemple : demain, je prends le TGV pour rentrer en Charente-Maritime, eh bien j'ai un seul train dans la journée, qui possède une seule place disponible, et sans accès aux toilettes ! C'est cela aussi, l'enjeu des Paralympiques. Il faut aussi savoir que le ministère des Sports a donné des moyens énormes pour l'accessibilité des installations sportives, mais que 80% des budgets ne sont même pas demandés !

Bernard Laporte a proposé que les Jeux Paralympiques se déroulent avant les JO pour bénéficier d'une meilleure exposition médiatique : est-ce une bonne idée ?

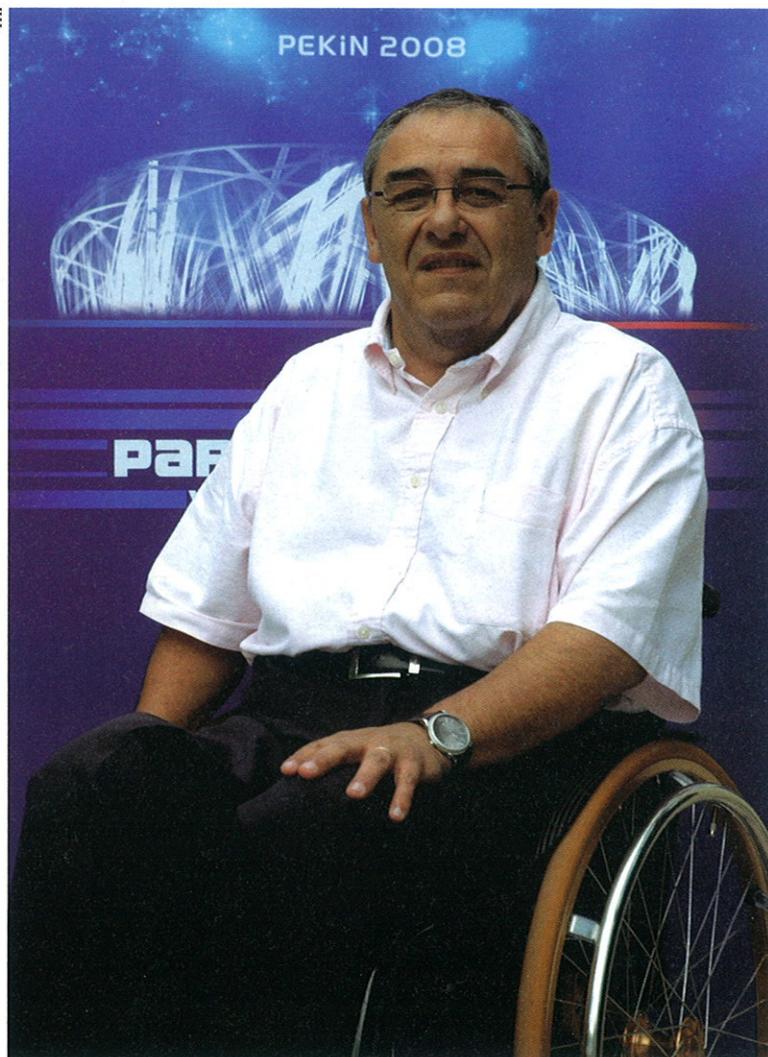
Je ne vais pas critiquer Bernard Laporte sur ce point, mais je ne suis pas persuadé qu'il y aurait une meilleure visibilité. Programmés après les JO, les Jeux Paralympiques bénéficient d'installations parfaitement rodées, et le plus important à mes yeux est que ce soit le même comité d'organisation qui assume la responsabilité des deux événements.

Les primes accordées aux médaillés paralympiques ont été alignées sur celles des médaillés olympiques : vous félicitez-vous de cette mesure ?

C'est Jean-François Lamour qui avait fait voter cette mesure, appliquée par l'actuel gouvernement. Là aussi, sans aucune langue de bois, nous avons été un peu surpris à l'époque, parce que cela peut paraître excessif au regard du nombre de concurrents engagés dans certaines catégories handisport. Mais d'un autre côté il était difficile de faire autrement, les gens comprenaient mal cette inégalité de traitement, et les athlètes en sont profondément reconnaissants. En revanche, le mouvement paralympique doit réduire le nombre de catégories, avec moins d'épreuves dans certaines disciplines, car il est vrai qu'en handisport on peut plus facilement décrocher trois, quatre ou cinq médailles. Dans la même logique, et à mes yeux c'est au moins aussi important, la préparation paralympique a été réunie avec la préparation olympique pour former la POP, dont le directeur est l'ancien judoka Fabien Canu.

Les handicapés mentaux ne participent plus aux Jeux Paralympiques depuis le scandale provoqué par l'équipe de basket espagnole en 2000, à Sydney. Interrogé sur une possible réintégration à Londres 2012, vous avez déclaré dans L'Équipe : « Aujourd'hui, on n'est pas prêts à cela. Les sportifs handicapés physiques en ont très peur, ils ne veulent pas concourir avec les handicapés mentaux. En termes d'image, on y perdrait beaucoup. » Ce qui a déclenché l'ire de votre homologue de la Fédération du sport adapté, Yves Foucault...

Yves Foucault a eu raison de réagir si vivement, surtout si on sort la phrase de son contexte. On m'a posé la question : « Les handicapés mentaux pourraient-ils être réintégrés d'ici Londres ? » J'ai répondu non, c'est trop tôt. Il faut savoir que le nombre d'athlètes aux Jeux Paralympiques est limité à 4000, et cela ne changera pas. Il faudrait revoir les catégories et modifier le cadre actuel alors que des athlètes s'entraînent déjà dans la perspective de Londres 2012. Ensuite, je me suis fait le porte-parole des athlètes handisport : on considérera peut-être cela comme une forme de racisme, mais ils ne veulent pas être assimilés au handicap mental. Sans doute parce que si le handicap physique fait peur, le handicap mental fait plus peur encore... Ce que je pense à titre personnel, c'est que, de la même manière que les Jeux Paralympiques sont distincts des Jeux Olympiques – et cette année, pour la pre-



mière fois, trois petites vagues remplaçaient les cinq anneaux sur nos tenues officielles –, il existe des Jeux spécifiques pour les handicapés mentaux, les Special Olympics. Dans vingt ans, peut-être seront-nous de nouveau réunis... Mais quand un athlète de sport adapté engagé sur 100 m s'arrête dans sa course parce qu'il s'est vu sur un écran, cela peut aussi donner à penser que l'on ne peut mélanger deux compétitions comme celles-ci, tout comme il ne serait guère imaginable de mélanger aujourd'hui les compétitions des valides et des non valides.

Les athlètes handicapés mentaux étaient pourtant présents en 1996 à Atlanta et en 2000 à Sydney...

Oui, mais ce sont eux-mêmes qui ont dit : nous n'avons plus rien à faire là « en démonstration ». Et vous savez, les sourds ont leurs propres Jeux, les Deaf Olympics, et ils ne veulent surtout pas être aux Jeux Paralympiques... Je comprends la position d'Yves Foucault, nous ne sommes pas en bagarre. Sa problématique est : comment valoriser le handicap mental ? Et ce n'est pas simple...

Passons des Jeux Paralympiques à la réalité quotidienne du handisport en France : combien de licenciés et d'associations, et quel public ?

Aujourd'hui le handisport en France c'est 22 400 licenciés, 980 clubs et sections sportives, 26 comités régionaux et 70 comités départementaux. Parmi ces licenciés, il y a des paraplégiques, des tétraplégiques, des amputés, des myopathes... Plus les handicapés visuels et, depuis le 5 mai dernier, les handi-

Gérard Masson :
« Il faut que les fédérations valides s'ouvrent au handicap. »

▶ capés auditifs, intégrés dans notre fédération à la demande du ministère. Du même coup, la Fédération sportive des sourds de France a disparu. Ce qui ne va pas sans poser problème puisque les instances internationales qui les représentaient nous battent froid, pour la simple raison que leur nouveau président – moi-même – n'est pas sourd... De ce fait, les sourds qui participent aux compétitions internationales n'ont pas le droit de défiler derrière le drapeau tricolore ! Si ce n'est pas du sectarisme...

Combien de disciplines reconnaissez-vous ?

Nous sommes organisés en commissions sportives et gérons 42 disciplines. Et si nous étions présents dans 13 des 20 disciplines au programme des Jeux Paralympiques, où nos athlètes ont décroché 52 médailles, nous sommes loin de nous cantonner au haut niveau.

Bernard Laporte a déclaré vouloir s'inspirer de la Grande-Bretagne, qui en misant sur le haut niveau a terminé au deuxième rang des nations aux Jeux Paralympiques de Pékin, derrière l'invincible Chine : le suivez-vous sur ce chemin ?

Je voudrais m'engager sur les deux chemins, mais celui qui nous permet de toucher le plus grand nombre est plus important à mes yeux. Si nous disposons de moyens accrus pour le haut niveau, j'en serai ravi, car il nous faut des locomotives, des Joël Jeannot, des Assia El Hannouni et des David Smétanine pour gagner des adhérents. Mais cela m'intéresse tout autant de développer le foot fauteuil électrique, qui est notre deuxième discipline après le basket, avec 700 adhérents, 80 équipes et un titre de vice-champion du monde décroché au Japon cette année. Ces pratiquants sont des myopathes, des trachéotomisés, des personnes très lourdement handicapées, et il ne faut surtout pas qu'on lâche ! Notre mission de service public est de s'occuper du plus grand nombre et de tous les handicaps.

Vous fixez-vous néanmoins un objectif de médailles ?

Vous savez, il y a 471 épreuves aux Jeux Paralympiques, ce qui représente grosso modo 1500 médailles, et huit sur dix sont décernées dans trois disciplines seulement : l'athlétisme, la natation et le tennis de table. En concentrant tous nos moyens sur le haut niveau, sur des athlètes ciblés et dans ces trois disciplines, on décrocherait sûrement davantage de médailles. Je ne refuse pas un tel calcul, mais je veux aussi continuer à entraîner 70 équipes de basket. Une discipline qui, pourtant, si elle revenait aux Jeux, ne rapporterait au mieux qu'une médaille d'or... Ceci pour dire que je n'envie pas forcément les Anglais.

Justement, seulement 1% de la population handicapée est licenciée à la FFH : peut-on s'en satisfaire ?

Non, parce que cette proportion stagne et tend même à diminuer par rapport aux décennies précédentes. Malheureusement, à la suite des guerres d'Indochine et d'Algérie, de nombreux handicapés jeunes s'étaient retrouvés dans des centres d'accueil militaires, où on leur proposait une activité sportive. Aujourd'hui, ce sont des blessés civils qui disposent souvent de peu de moyens et dont les déplacements sont compliqués par l'inadaptation des transports.

Mais alors, comment aller les chercher ?

À court terme, nous avons organisé le Handisport Open Tour. Cette caravane a débuté son parcours en avril et s'ar-

rêtera fin novembre à Annecy, après avoir visité dix-huit autres villes. L'idée était de s'installer au cœur de la cité – la Défense à Paris, place du Capitole à Toulouse, place Pey Berlan à Bordeaux – en invitant tous les centres de rééducations lors de la première journée, puis en ciblant le grand public le deuxième jour. À plus long terme, nous souhaitons nous rapprocher davantage de l'Éducation nationale. Car aujourd'hui les enfants handicapés accueillis à l'école et au collège sont dispensés d'EPS. Et si je me félicite de la décision de nos politiques d'intégrer ces enfants dans le circuit scolaire classique, je regrette qu'on ait oublié de former les professeurs d'éducation physique, qui « sortent le parapluie » ou bien ne savent pas comment s'adapter à leur handicap. Conséquence : ces jeunes ne font plus de sport. En outre, comme les accidentés restent de moins en moins longtemps en centre de rééducation – deux mois environ, alors que dans les années 60 j'en ai passé seize ! – ceux-ci n'ont plus aucune pratique sportive dans ce cadre.

Qu'attendez-vous des fédérations valides ?

Il faut que les fédérations valides s'ouvrent au handicap. C'est déjà le cas, car nous avons signé des conventions avec nombre d'entre elles. Ces fédérations comptent aussi dans leurs rangs des sportifs qui n'osent pas ou ne songent pas à nous rejoindre, parce qu'ils ne souffrent que d'un handicap « léger » : ils ne sont ni aveugles ni en fauteuil roulant, mais sont amputés d'un bras par exemple. Avec l'appui des fédérations valides, on doit pouvoir accroître nos effectifs. Et j'insiste, mais là encore cela pose la question du transport et de l'accessibilité.

Quelle est la proportion des sportifs handicapés pratiquant dans des structures spécialisées et celle des pratiquants « individuels » ?

La part des structures spécialisées a beaucoup baissé. Comme je l'ai dit, on passe moins de temps dans ces centres et les animateurs sont là pour la rééducation ou le médical, pas pour encadrer des activités sportives.

Privilégiez-vous la création de clubs handisports ou l'intégration des handicapés dans des clubs valides ?

L'intégration dans les clubs valides est une excellente voie. Certes, historiquement le handisport s'est développé à travers des structures spécialisées : on se retrouvait entre nous, le club était un lieu de convivialité et le sport un motif pour se réunir. Moi-même, je jouais au tennis de table à Cognac. Mais à rester entre nous on progressait très peu. On ne peut pas non plus faire vivre des clubs handisport dans toute la France. Plus fondamentalement, le sport handicapé, loisir ou de compétition, a besoin de cette intégration dans les clubs valides, ne serait-ce que pour sa reconnaissance pleine et entière. Les installations sont là : en basket valide ou handisport, c'est le même terrain. Et si l'intégration des handicapés pose problème dans certains domaines, dans le sport c'est un vrai bonheur. Que vous soyez sourd, en fauteuil roulant ou amputé d'un bras, si vous passer la porte d'un club de tennis de table vous êtes immédiatement accueilli. Le langage est le même, la recherche aussi : c'est celle du loisir, puis de la compétition. Aujourd'hui, la grande majorité de nos clubs – 70% peut-être – sont des sections handisport de clubs valides qui regroupent trois, quatre ou cinq sportifs handicapés. ●

RECUEILLI PAR PHILIPPE BRENOT

FEDERATION
FRANCAISE



HANDISPORT



Pour sensibiliser le grand public en cette année paralympique, la FFH a organisé une caravane handisport qui a visité 20 villes d'avril à novembre.

Les paradoxes des Paralympiques

L'histoire des Jeux Paralympiques débute le 28 juillet 1948. En ce jour d'ouverture des JO de Londres, le neurochirurgien Ludwig Guttman, adepte de la rééducation par le sport pour ses patients en fauteuil – des anciens combattants pour la plupart – inaugure symboliquement les Stoke Mandeville Games, du nom de l'hôpital où il exerce. Au fil des ans, la manifestation prend une dimension internationale puis débouche sur des championnats d'Europe et du Monde dans plusieurs disciplines.

Les premiers Jeux Paralympiques – du grec « para », qui signifie « avec » ou « à côté » – se déroulent en 1960 au lendemain des JO de Rome et voient s'affronter, dans huit disciplines, 400 athlètes paraplégiques venus d'une vingtaine de pays. À Toronto, en 1976, la compétition s'ouvre à d'autres catégories de handicap, accueillant pour la première fois les déficients visuels. La même année se tiennent les premiers Jeux Paralympiques d'hiver en Suède. En 1982 est créé un comité international de coordination qui deviendra le Comité international paralympique (IPC). Depuis Séoul 1988 et Albertville 1992, Jeux Olympiques et Paralympiques ont toujours lieu dans la même ville et sur les mêmes sites, à deux semaines d'intervalle.

Atlanta 1996 marque l'arrivée des déficients intellectuels. Le mouvement olympique comporte alors six catégories de personnes

handicapées : les athlètes amputés, les sportifs en fauteuil roulant, les malvoyants, les paralysés cérébraux, les déficients intellectuels et les sportifs atteints de malformations congénitales. Depuis 2002, un seul et même comité d'organisation – Bocog – est chargé des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Les Jeux Paralympiques fêtent leurs 40 ans à Sydney en 2000 avec 3800 athlètes venus de 123 nations et concourant dans 18 épreuves. Au cours des onze jours de compétition, 300 records du monde et paralympiques sont battus, illustrant la progression des performances, tandis qu'un millions de billets sont vendus. Ce sont cependant les Jeux du paradoxe puisqu'on y détecte aussi les premiers cas de dopage – dix haltérophiles et un sprinter sont exclus –, tandis que la fraude de l'équipe espagnole de basket-ball – dix joueurs ne souffraient d'aucune déficience intellectuelle – aboutira au retrait des handicapés mentaux des épreuves à Athènes et Pékin.*

Ces deux ombres au tableau signifient que le handisport n'échappe pas aux contradictions du sport de haut niveau. On peut même considérer qu'il les exacerbe : en effet, plus encore que pour un valide, tricher avec soi-même n'est-il pas pour un athlète handicapé la négation de tous les efforts déployés pour se construire et s'affirmer ? ●

PH.B.

*Aujourd'hui, les athlètes déficients intellectuels et les athlètes sourds ou malentendants ne participent pas aux Jeux Paralympiques. Seuls y concourent les athlètes souffrant de handicap physique. Par ailleurs, pour concourir sur un pied d'égalité, les athlètes sont classés dans chaque sport en diverses catégories et classes selon l'impact de leur infirmité sur leur pratique. Un système qui s'apparente à celui des catégories de poids en boxe ou en judo.

Imaginer le handisport de nature

La FFH organisait mi-octobre à Vallon-Pont-d'Arc les premières Assises nationales des sports de nature handisport. Les explications de Gérard Masson.

En famille. « Comme les valides, les handicapés sont de plus en plus consommateurs et il est devenu difficile de les mettre dans un fauteuil



d'athlétisme, à s'entraîner tous les week-ends sur 1500m. En revanche ils veulent acheter ou louer un VTT pour du loisir en famille, car si autrefois les handicapés étaient seuls, aujourd'hui ils sont volontiers intégrés à la société. Ils sont mariés, ont des enfants, et souhaitent pratiquer la randonnée ou le canoë-kayak avec eux. Dès le centre de rééducation, ils sont demandeurs de telles activités. Le tir à l'arc c'est bien, mais après quatre ou cinq flèches ils ont envie de passer à autre chose. C'est dans cet esprit que nous souhaitons développer le sport de nature. »

Une ambition réaliste. « La question posée à Vallon-Pont-d'Arc était : est-on capable de répondre à cette aspiration ? Or la réponse n'est pas simple. D'abord, le matériel n'existe pas toujours, et il faut l'homologuer en étant attentif aux normes de sécurité, car parfois c'est un peu du bidouillage... Il faut aussi que le coût de ce matériel baisse, ce qui sera le cas s'il y a une vraie demande. Nous voulons saisir cette opportunité, tout en sachant que nous ne gagnerons pas des

milliers d'adhérents sur des pratiques qui concernent des handicapés qui ont largement dépassé le stade de leur handicap et sont des fonceurs. Même parmi les valides, les rois de l'escalade ou de la spéléo ne sont pas si nombreux par rapport à l'ensemble de la population... Mais il y a un vrai besoin, c'est pourquoi il y aura de nouveau des assises l'an

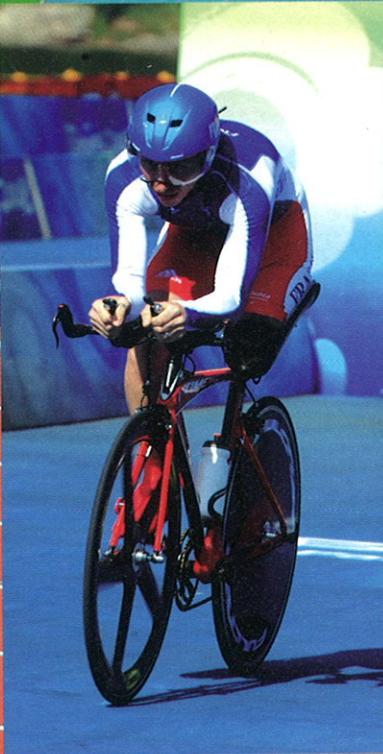
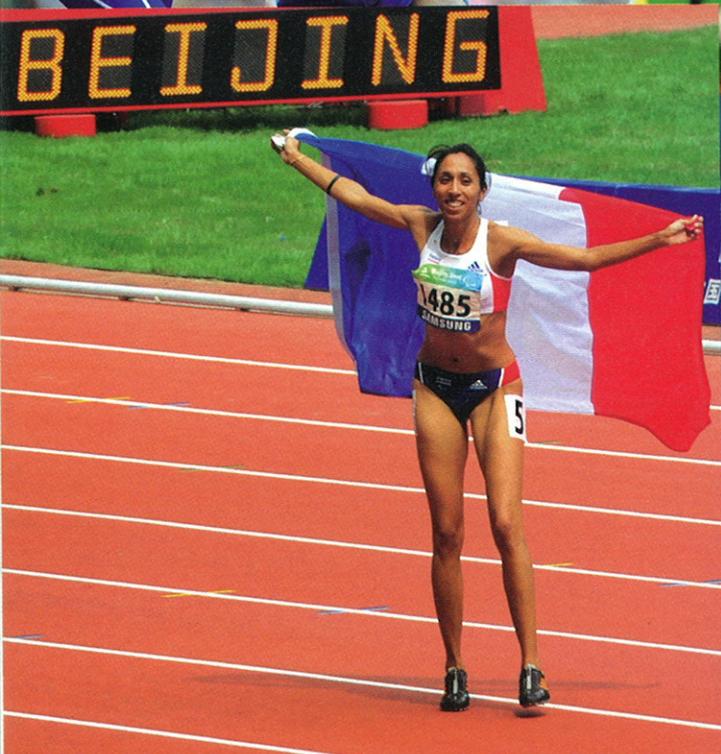
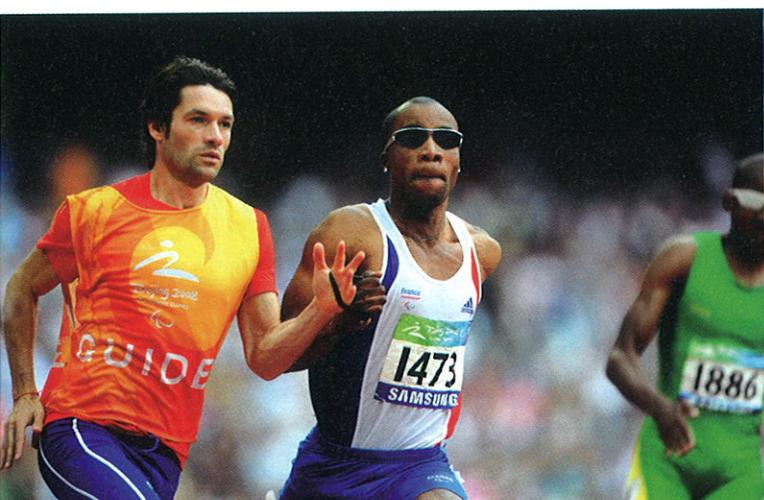
prochain, et tous les deux ans par la suite. »

L'accompagnement des valides. « Le soutien des fédérations valides est indispensable : on ne peut faire sans elles, ne serait-ce que pour l'encadrement. Quand j'ai essayé le canoë-kayak, il y avait cinq personnes autour de moi... Pour la plongée aussi. Dans le sport de nature, on se soucie beaucoup plus de l'autre, et en handisport c'est l'aide totale ! Mais je crois que les valides aiment aussi faire vivre ces moments forts, partager ces poussées d'adrénaline. Celui qui m'a fait découvrir le canoë-kayak a ramé pour deux, il s'est défoncé encore plus que d'habitude, mais j'ose croire qu'il s'est lui aussi fait très plaisir. C'est pareil en escalade : il faut bien deux ou trois personnes pour pousser un paraplégique, mais il y a un vrai partage. Très sincèrement, la communion entre valides et handicapés dans les sports de nature est extraordinaire. C'est de l'ordre de l'intime. L'accompagnateur qui sent que le handicapé avec lequel il fait équipe a la larme à l'œil ne sort pas bredouille de cette expérience. » ●

Instantanés handisport

L. Baboux-Photomotion / B. Luyssan / G. Picout / FEH





TOUTE UNE PALETTE D'ACTIVITÉS, DU LOISIR AU HAUT NIVEAU

La Fédération française handisport compte 22 400 adhérents répartis dans 980 clubs, dont plus des deux tiers sont des sections sportives handisport de clubs « valides ». Elle délivre des licences « loisir » et des licences « compétition », les dix activités les plus pratiquées en compétition étant le basket, le football (sourds), le foot fauteuil électrique, la pétanque et les sports de boules, le tennis de table, la natation, l'athlétisme, le tir à l'arc, le tennis et le torball (sport joué les yeux bandés avec un ballon sonore*). Ce nom de Fédération française handisport est le sien depuis 1977 et symbolise l'évolution du handisport, depuis la création en 1954 de l'Association sportive des mutilés de France, devenue ultérieurement Fédération sportive des handicapés physiques de France puis Fédération française de sports pour handicapés physiques. La fédération est membre du CNOSF depuis 1973. Tous les quatre ans, les Jeux Paralympiques constituent la vitrine du handisport. La délégation française à cette XIII^e édition, qui s'est dérou-

lée à Pékin du 6 au 17 septembre, comptait 203 personnes, dont 121 athlètes (82 hommes et 39 femmes) et 6 guides ou pilotes. La France était présente dans 13 disciplines (athlétisme, aviron, cyclisme, équitation, escrime, haltérophilie, judo, natation, tennis de table, tennis, tir à l'arc, tir sportif, voile). Elle était absente de 7 autres, soit parce que l'activité n'est pas fédérée par la FFH (volley et goalball, auquel on préfère le torball voisin), soit parce qu'elle n'avait pas passé le cap des sélections (foot à 5 DV, basket), soit parce qu'elle n'a pas encore d'équipe (rugby et boccia, un jeu de boules*), lacune qui devrait être comblée d'ici 2012. Des Jeux de Pékin, on retiendra les performances de la sprinteuse non voyante – et porte-drapeau – Assia El Hannouni (deux médailles d'or sur 200 et 400 m, deux d'argent sur 800 et 1500 m) et du nageur David Smétanine (l'or sur 100 m nage libre, l'argent sur 50 m dos).

* En photo page précédente